

Et Satan sortit de devant le Seigneur, ravi de la permission qu'il venait de recevoir. (Job. Chap. I)

Voilà ce qui se passe souvent à l'égard d'une bonne œuvre qui commence. Le Seigneur permet au démon de lui susciter des persécutions et des épreuves de tout genre ; mais il ne lui permet pas de la détruire parce qu'il veut que l'on comprenne qu'il est le maître de la vie et de la mort des institutions comme des individus. Aussi, après les plus grandes épreuves, le saint homme Job fut amplement dédommagé par Dieu de tout ce que le démon lui avait enlevé.

N'en a-t-il pas été ainsi de nos vieilles et vénérables institutions de Québec, le Séminaire, les Ursulines, l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, l'Hôpital-Général, et dans ces derniers temps les Sœurs de la Charité, que les incendies, les maux de la guerre . . . semblaient avoir conduit à une évidente et prochaine destruction et que l'on voit cependant encore debout et prospérant toujours après plus de deux siècles d'existence, au moins pour les trois premières maisons que je viens de nommer.

Admirons donc en tout la divine Providence et soyons persuadés que, de même qu'il faut passer par le chemin de la Croix pour arriver au bonheur du ciel, ainsi les œuvres que Dieu bénit doivent passer par les épreuves pour arriver à l'agrandissement et à la prospérité. On ne devait donc pas s'attendre à ce que l'Hôpital du Sacré-Cœur serait une exception.

Il est écrit que lorsque Dieu veut perdre quelqu'un il lui ôte l'esprit qu'il a : *quos vult perdere Deus, prius dementat*. Et il semble qu'il en agit en quelque sorte de la même manière envers les institutions, et même les nations pour lesquelles il réserve de fortes épreuves ; et il permet que les personnes qui les conduisent oublient pour un temps les règles toujours nécessaires de la prudence.

On oublia donc au Sacré-Cœur le proverbe : " Qui trop embrasse mal étroit " et, croyant que le vent bienfaisant qui se faisait sentir depuis la fondation serait toujours de plus en plus favorable, on déploya trop les voiles.

On jeta à grands frais et prématurément les fondations du futur cloître et d'une église qui devait servir d'église paroissiale à une partie de la paroisse actuelle de St Sauveur ; mais ce plan d'une église paroissiale fut bientôt reconnu comme irréalisable et abandonné. Quant à la partie destinée à une chapelle.